

croûtes, et de distinguer leurs œufs attachés aux rares cheveux qui restent sous la forme de petites granulations grises.

Comme complication assez fréquente du favus on observe, sur la partie malade, de petites pustules arrondies, assez semblables aux pustules de l'ecthyma, mais moins volumineuses. Cette éruption se voit surtout lorsque les croûtes faviques ont été enlevées par des lotions ou par des cataplasmes; chaque pustule dure peu et se dessèche au bout de trois ou quatre jours en présentant une petite croûte jaune ou brune, laquelle ne tarde pas elle-même à tomber sans laisser de cicatrice. Willan et ses disciples, qui avaient rangé le favus dans la classe des maladies pustuleuses, avaient considéré ces pustules comme la lésion initiale du favus, dont les croûtes spéciales n'étaient, suivant eux, que du pus desséché. Cette manière de voir ne peut être soutenue: d'abord l'éruption pustuleuse n'est pas constante, c'est un accident, une complication, qui est au favus ce que l'ecthyma est à la gale; puis, pour bien se rendre compte des faits, si l'on entoure une pustule naissante d'un cercle coloré (avec de l'encre ou avec un crayon de nitrate d'argent), on voit manifestement cette pustule se dessécher et la croûte tomber complètement au bout de quelques jours, tandis qu'à côté d'elle s'élève une petite concrétion jaune qui s'agrandit, se façonne en cupule et devient une croûte favique sans avoir jamais présenté l'aspect pustuleux.

Outre ces pustules dont je viens de parler, on peut rencontrer, soit sur le cuir chevelu, à côté des concrétions faviques, soit aux oreilles, sur le front ou sur la nuque de l'eczéma ou de l'impétigo, dont la présence peut quelquefois, au premier abord, rendre le diagnostic un peu plus difficile. Chez quelques malades on constate aussi des ganglions cervicaux augmentés de volume, douloureux et même abcédés. Sur la tête il survient aussi quelquefois

des abcès sous-cutanés. Plus souvent encore on trouve des abcès froids, des engorgements ganglionnaires chroniques, les diverses formes du lupus, des affections des os; mais ce sont là des signes de la scrofule qui n'appartiennent pas en propre à la teigne faveuse et que nous ne devons signaler, comme coïncidence fréquente, que pour prouver, ainsi que je le dirai plus loin, le rapport fréquent qui existe entre le favus et la scrofule.

Dans ce que je viens d'exposer des signes et des symptômes locaux du favus, j'ai eu surtout en vue la maladie développée sur le cuir chevelu; c'est, en effet, sur cette région qu'elle se montre presque exclusivement. Dans quelques cas rares cependant, et presque constamment alors consécutivement à la présence de croûtes faviques à la tête, la teigne faveuse peut se développer sur les diverses régions du corps, principalement à la face, puis au dos, aux membres et à l'abdomen. Aux membres, les croûtes affectent une prédilection marquée pour la partie externe, probablement à cause du nombre et de la force des poils qui s'y rencontrent. Lebert et Bazin ont signalé chacun le cas d'un godet favique s'étant rencontré implanté sur le gland. Sur le corps, le favus se présente le plus habituellement avec l'apparence urcéolaire, les croûtes sont d'un jaune caractéristique et elles sont creusées d'une cupule très apparente, au centre de laquelle on peut apercevoir un poil. Quant au nombre et à l'étendue des croûtes, il existe sur ces points de nombreuses différences; souvent on ne trouve que deux ou trois concrétions bien isolées; d'autres fois il en existe un plus grand nombre qui, tantôt sont isolées, tantôt sont réunies, mais de manière qu'on distingue bien la forme arrondie et cupuleuse de chaque favus. Dans quelques cas enfin, les croûtes sont en grand nombre et recouvrent une ou plusieurs régions du corps; j'ai eu l'occasion de voir à l'hôpital Saint-Louis, il y a quelques années, un jeune

garçon dont la presque totalité du corps était couverte de croûtes faviques. Des exemples semblables ont été cités par plusieurs auteurs. Le favus du corps se présente avec le même aspect que celui du cuir chevelu : les croûtes sont d'un jaune clair, elles sont sèches, adhérentes, et, comme je l'ai déjà dit, elles offrent une cupule bien apparente, même lorsqu'elles sont agminées et confondues les unes avec les autres. Autour d'elles on peut constater quelquefois une rougeur érythémateuse en cercles, plus facile à distinguer qu'au cuir chevelu. Les démangeaisons, l'odeur spéciale, l'engorgement des ganglions voisins existent, mais à un degré moindre qu'à la tête.

Enfin on doit savoir que le favus peut affecter une région toute spéciale, les ongles. En se grattant, les malades déjà atteints de cette affection, à la tête ou ailleurs, font pénétrer la poussière parasitaire entre l'ongle et la peau ; et, ainsi introduits, les germes contenus dans cette poussière se développent et reproduisent la maladie désignée sous le nom de *favus des ongles*, laquelle se manifeste au bout d'un certain temps par l'épaississement de la lame cornée unguéale. Au-dessous de cette lame on aperçoit une matière d'un gris brunâtre ; puis l'ongle jaunit, sa surface extérieure devient moins lisse, ses stries longitudinales sont plus apparentes, on y constate des nodosités, et, en d'autres endroits, il survient un amincissement de la lame cornée qui aboutit souvent à une perforation, l'ongle étant usé par l'action incessante du parasite et le fungus finissant par se frayer une voie au dehors. Cette affection des ongles est assez rare ; elle a été signalée pour la première fois par un des Mahon qui la contracta en soignant des teigneux, mais elle a été décrite exactement par Bazin, qui en a indiqué la véritable nature et qui l'a désignée comme une variété locale du favus.

Le plus ordinairement le favus n'entraîne pas de trou-

ble dans la santé générale ; à moins de maladie concomitante, les teigneux jouissent d'une bonne santé ; quelquefois cependant, lorsque les croûtes faviques occupent tout le cuir chevelu et surtout lorsqu'elles sont étendues à une ou à plusieurs régions de l'enveloppe cutanée du corps, il peut en résulter quelques phénomènes généraux qui sont principalement de la pâleur des tissus, de la maigreur, de l'affaiblissement musculaire et une certaine altération des fonctions digestives. Il en est alors de l'organisme humain comme de certains arbres qui s'étiolent lorsque leur enveloppe extérieure est couverte de productions cryptogamiques.

*Microscopie.* — Pour compléter la symptomatologie du favus, il me reste maintenant à indiquer les signes qu'on obtient à l'aide du microscope en examinant

une petite parcelle de croûte favique ou un peu de poussière provenant de ces croûtes. En délayant sur un verre une très minime partie de ces croûtes ou de cette poussière dans de l'eau ou dans de la glycérine et en procédant à son examen microscopique, à un grossissement de 300 à 500 diamètres, on aperçoit au milieu de granulations amorphes, les diverses parties du végétal parasite, qui se compose du mycélium, des réceptacles et des spores. Le mycélium est formé de tubes cylindriques, flexueux, simples ou ramifiés en fourche, ni cloisonnés ni articulés, ayant un diamètre uniforme de  $0^{\text{mm}},003$  ; ces tubes sont vides ou ne contiennent que quelques granules moléculaires (fig. 2). Les réceptacles ou sporophores, ou tubes

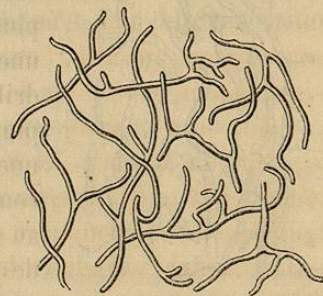


FIG. 2. — Filaments sporifères, ramifiés, non articulés, ayant  $0^{\text{mm}},003$  environ de diamètre. Mycélium de l'achorion. (CM. ROBIN, *Végétaux parasites*, pl. III.)

à spores, sont également des tubes, mais ils sont droits, plus volumineux, sans avoir tous le même diamètre, les uns vides, les autres contenant, dans une partie ou dans la totalité de leur cavité, des spores de dimension un peu

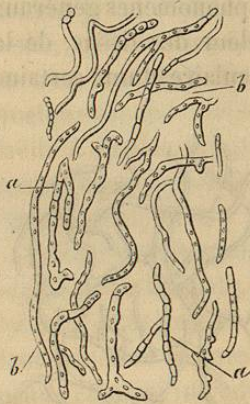


FIG. 3. — Filaments sporophores de l'achorion variant de  $0^{\text{mm}},004$  à  $0^{\text{mm}},005$  en largeur, de longueur variable, composés entièrement ou en partie de cellules ovales ou arrondies, articulées bout à bout (a a); quelquefois non articulés, mais renfermant de petits globules sphériques de  $0^{\text{mm}},002$  à  $0^{\text{mm}},003$  environ, qui sont probablement des spores en voie de développement (b b). Ils sont quelquefois ramifiés. (ROBIN.)

variable (fig. 3). Enfin les spores, qui sont ordinairement en assez grand nombre, sont des corpuscules arrondis, rarement tout à fait sphériques, mais plutôt ovoïdes, ayant quelquefois une forme triangulaire ou quadrilatère à angles arrondis. La plupart sont isolées; quelques-unes sont ajoutées bout à bout comme les grains d'un chapelet, au nombre de deux, de trois, de quatre au plus. Leur diamètre varie de  $0^{\text{mm}},003$  à  $0^{\text{mm}},07$ , et les plus grosses peuvent même atteindre  $0^{\text{mm}},010$  (Robin) (fig. 4).

J'ai déjà dit et je répète ici que ce parasite végétal est connu en histoire naturelle sous le nom d'*Achorion Schaeleinii* (Remak); il appartient à la tribu des oïdiées.

Dans une même préparation on aperçoit quelquefois les trois éléments du végétal que nous

venons de signaler; quelquefois on n'en voit qu'un ou deux; le plus souvent on ne rencontre que des spores sans tubes, et, habituellement, ces spores sont en quantité considérable.

L'achorion se développe dans les follicules pileux et dans les poils: d'après Bazin, le point où se trouverait

primitivement la matière favique serait la partie inférieure du conduit épidermique du poil, de là elle enverrait ses irradiations dans l'intérieur du cheveu, et, d'autre part, extérieurement, sous l'épiderme. En s'accroissant, en effet, le champignon se développe entre le conduit épidermique du poil et la couche profonde de l'épiderme, se porte au dehors, du côté de la peau, et vient faire saillie, sous la forme d'une petite concrétion jaune, tout autour de l'orifice extérieur du follicule. Cet orifice forme le point central, l'ombilic du godet. Par cette disposition anatomique se trouvent expliqués la situation sous-épidermique de la croûte favique, sa forme arrondie et son aspect en cupule dû à la dépression de l'orifice folliculeux. Par un accroissement graduel de la matière parasitaire, la croûte augmente de volume et de dimension en soulevant l'épiderme et en gardant toujours la même disposition autour du follicule, jusqu'à ce qu'une distension trop considérable amène la rupture de l'épiderme.

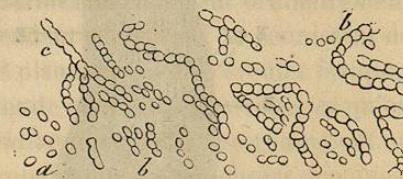


FIG. 4. — Poussière favuse. — a, sporules isolées. — b, spores en chapelet. — c, tubes formés de sporules réunies bout à bout. (BAZIN.)

Non seulement l'achorion se développe dans le follicule pileux, mais il envahit également le poil lui-même, pénètre dans son tissu, écarte ses stries et altère sa texture, ainsi qu'on peut s'en assurer par l'inspection microscopique, laquelle démontre dans la racine et dans plusieurs parties du poil des éléments très évidents de l'achorion et principalement des spores (fig. 5).

C'est à cette pénétration du champignon dans la substance du poil qu'il faut attribuer les altérations des cheveux qui surviennent chez les teigneux, cette couleur

sale, grise, et cet aspect lanugineux que j'ai déjà signalés. Probablement aussi les follicules sébacés, annexés au

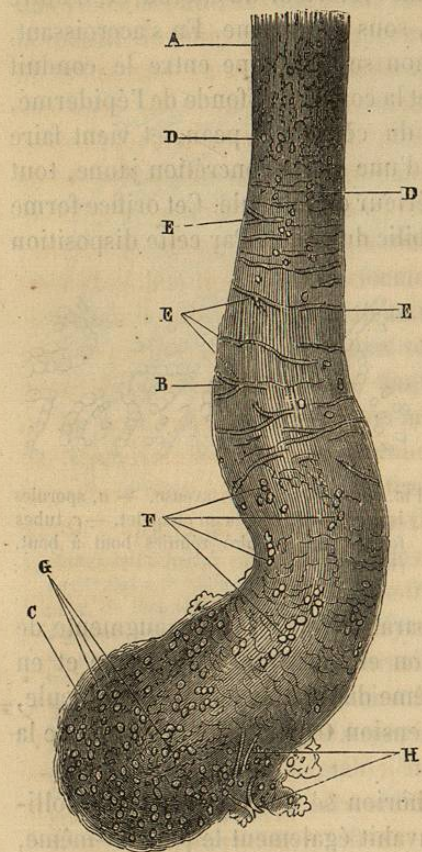


FIG. 5. — Cheveux provenant de la partie atteinte de favus. — A, commencement de la tige; B, souche; C, bouton; D, fibres longitudinales entre lesquelles existent des spores; E, stries transverses; F, sporules sur la souche; G, sporules sur le bouton; H, filament tubuleux. (BAZIN.)

Bazin, ayant rencontré un fait semblable, a détruit l'argumentation de Lebert en découvrant, à l'aide d'une

conduit pilifère, sont envahis par la matière favique, et de là l'aspect terne des cheveux qui ne sont plus lubrifiés par la matière sébacée.

Tout en admettant que le lieu d'élection pour le développement de l'achorion se trouve dans le système pileux, plusieurs auteurs ont cru que le parasite pouvait se rencontrer encore dans l'épaisseur de l'épiderme et même dans les follicules sébacés; Lebert, pour soutenir l'opinion du développement possible de l'achorion dans l'épiderme, a cité le cas d'un godet favique observé par lui sur le gland du pénis d'un homme, point où les anatomistes n'ont point décrit de poil.

loupe, sur le gland de son malade, un léger poil traversant le centre du godet favique. Il faut donc accepter, au moins dans l'état actuel de la science, que l'achorion a pour siège élémentaire et exclusif le système pileux.

*Marche, durée, terminaison.* — Ainsi que je l'ai dit plus haut en parlant des symptômes du favus, cette maladie s'annonce au début par quelques démangeaisons, par des cercles érythémateux, puis par une petite croûte jaunâtre qui s'accroît en épaisseur et en étendue en accusant de plus en plus une dépression centrale en cupule; plusieurs croûtes semblables apparaissent ordinairement en même temps, s'étendent et souvent se réunissent de manière à former des plaques. Que les croûtes faviques restent d'ailleurs isolées de manière à constituer ce qu'on appelle le favus *urcéolaire*, ou qu'elles se réunissent en plaques (*favus scutiforme*) au bout de quelques semaines, l'épiderme qui recouvrait d'abord la sécrétion croûteuse se rompt, et, n'étant plus contenue, la croûte s'altère dans sa forme: elle est moins régulièrement arrondie et son apparence en godet est moins marquée; par suite du contact de l'air, elle se dessèche, les parties les plus superficielles se détachent et s'échappent soit sous forme de grains, soit sous forme de poussière; plus tard encore la couleur jaune s'efface et la croûte devient grise et comme plâtreuse; ainsi que je l'ai déjà indiqué, ces croûtes grises, sans configuration précise, qui constituent le favus dit *squarreux*, appartiennent ordinairement à un âge avancé de la maladie.

Une fois développée, la teigne faveuse est une maladie d'une durée très longue. Si elle est abandonnée à elle-même ou si un traitement efficace ne lui est pas opposé, elle se prolonge pendant plusieurs années; il n'est pas rare de voir des individus conserver des plaques de favus pendant cinq, dix, vingt ans et plus; tantôt, dans ces cas, la maladie reste bornée et deux ou trois plaques circon-

scrites existent au cuir chevelu ; tantôt la maladie s'étend progressivement de manière à gagner la totalité de la tête ; quelquefois même les croûtes se propagent jusque sur diverses régions du tronc ou des membres.

La maladie peut cependant se terminer spontanément par la guérison : dans les cas les plus heureux, les croûtes faviques occupent un espace restreint, elles ne se propagent pas au delà des limites primitives, et, au bout d'un certain temps, elles tombent pour ne pas se reproduire, ne laissant à la place qu'elles occupaient qu'une alopecie circonscrite qui est couverte par les cheveux voisins et qui ne s'aperçoit pas. Dans des circonstances plus favorables encore, alors même que la maladie est plus étendue, un traitement heureux est institué et la guérison peut avoir lieu sans places dénudées ; mais le plus ordinairement, sur les parties atteintes, les cheveux sont plus rares, moins serrés les uns près des autres, et ils conservent pour toujours une sécheresse particulière due à la destruction des follicules sébacés annexés aux follicules pileux ; lequel état de sécheresse, associé à l'alopecie diffuse, permet à un œil exercé de reconnaître l'existence antérieure de la teigne faveuse.

Mais, lorsque la maladie s'est prolongée pendant plusieurs années, la guérison peut encore avoir lieu par un mode différent : la présence continue du parasite finit par détruire, non seulement les glandes sébacées, mais encore le follicule pileux lui-même, peut-être même les glandes sudoripares ; le cuir chevelu est réduit à l'état membraneux, ses parties glanduleuses constituantes ont disparu, et le champignon lui-même meurt faute de support et d'aliment ; alors les croûtes tombent pour ne plus se reproduire et la guérison est complète, mais le cuir chevelu dénudé de cheveux est luisant, mince, et ressemble à une feuille de parchemin. Quelquefois l'alopecie est complète ; chez d'autres malades il reste encore quel-

ques rares cheveux, grêles, secs et qui naissent de follicules pileux altérés, mais non détruits. Sur ces têtes ainsi dénudées on peut voir aussi parfois quelques poils rampant sous l'épiderme et ayant une direction horizontale. Suivant l'étendue de la maladie, cette altération si particulière du cuir chevelu est tantôt générale, tantôt seulement partielle ; dans ce dernier cas, cependant, il est rare qu'elle n'occupe pas un espace assez considérable.

Avant de quitter ce qui se rapporte à la marche de la teigne faveuse, j'ajouterai que, dans le cours de cette affection, lorsqu'une maladie aiguë survient, il est habituel de voir les croûtes tomber et le favus s'effacer momentanément, pour reparaitre lors de la convalescence de la maladie accidentelle.

*Diagnostic.* — Lorsque la teigne favieuse est arrivée à son entier développement et lorsqu'elle n'est pas très ancienne, c'est-à-dire lorsque les croûtes ont acquis et conservé leurs caractères distinctifs, le diagnostic de cette maladie est facile ; on la reconnaît aisément à son siège bien circonscrit, à la sécheresse, à la couleur soufrée des croûtes, à leur cassure pulvérulente lorsqu'on les brise, à leur disposition en godets ; la couleur grisé, l'aspect terne et lanugineux des cheveux, ainsi que l'odeur de souris exhalée par la partie malade, viennent encore ajouter à ces caractères si précis. La forme arrondie des croûtes, leur dissémination caractérisent le favus urcéolaire ; la disposition en plaques, l'apparence en godets moins accusés se rapportent au favus scutiforme. La couleur grise, plâtreuse, la sécheresse plus grande des croûtes font reconnaître le favus dit squarreau.

Mais au début de la maladie, avant le développement au dehors des croûtes caractéristiques, le diagnostic est souvent impossible, le favus ne donnant lieu qu'à quelques démangeaisons et à quelques cercles érythémateux ;